



Commission Départementale d'Information et de Formation

PV n° 10

Réunion 22 mai 2025 18H30

(En Visio)

Animateur : M. TCHENQUELA Didier

Présent(e)s : MM BONNET-ST-GEORGES Camille - DORFIN Véronique
M. ALMERAS Nicolas – SARI Hakim - DELORME Gérard

Excusé(e)s : M. BILLAULT Éric

Absent(e)s :

Pour Information : M. CHASSON Kevin

Ouverture de la réunion

Ouverture de la réunion à 18H30, par un remerciement de l'animateur aux participants, pour leur présence.

I. *Point sur l'avancement de la demande de formation de formateur*

A notre grand regret, nous n'avons toujours pas de retour de la Ligue sur l'avancement de notre demande de formation, de formateur, pour les personnes ci-dessous :

- *Camille BONNET-SAINT-GEORGES*
- *Véronique DORFIN (sous réserve que cette dernière ait lieu durant les vacances scolaires ou en dehors des heures de classe)*
- *Didier TCHENQUELA*
- *Nicolas ALMERAS*

II. Étude du MOOC ([Massive Open Online Courses](#))

Désireux d'avancer en proposant de nouvelles idées, nous décidons sur une proposition de Nicolas, d'étudier une nouvelle solution d'apprentissage. Elle existe depuis un certain temps dans le domaine de la formation, mais elle n'est pas usuelle dans le monde du football amateur. Il s'agit de la solution, MOOC.

Un point a été fait pour analyser les avantages et les inconvénients du MOOC. Solution d'apprentissage que nous avons évoquée dans les précédentes réunions.

Pour rappel :

Cette application est interactive sous la forme d'un e-Learning. DIDASK est l'un des prestataires spécialisés pour construire des formations de ce type sur la base d'une intelligence artificielle. Elle permettra aux licenciés intéressés dans un domaine précis de s'autoformer sans l'interaction d'un formateur. Elle sera construite sur la base des données (supports de formation déjà constitués et validés), fournies par le District ou l'IR2F.

C'est pour nous une solution qui permettrait de répondre aux besoins des licenciés de nos clubs, surchargés dans leur vie quotidienne et qui malgré leur volonté peinent à s'inscrire aux formations proposées par le District.

Quelles sont les avantages et les inconvénients à la mise en place de cette solution ?

Avantages	Inconvénients
<i>Chaque apprenant est libre dans son rythme d'apprentissage</i>	<i>Le coût</i>
<i>Pas de contrainte de temps dans l'apprentissage pour le licencié</i>	<i>Montage des supports de formation</i>
<i>Facilité d'inscription</i>	<i>Identification des formations à faire en premier lieu, en fonction de la rapidité et de la demande</i>
<i>Pédagogie</i>	<i>Obtenir l'aval de l'IR2F et l'IEFF</i>
<i>Vérification des acquis grâce aux quiz.</i>	<i>Convaincre et obtenir l'accord des autres Districts pour mutualiser les coûts</i>
<i>Potentielle augmentation des inscriptions à la formation</i>	
<i>Pas de contrainte du lieu géographique de la formation, pas de formation en présentiel.</i>	
<i>Nous possédons déjà les supports de formation, contenu PowerPoint (pour exemple 'La formation RPS')</i>	
<i>Outils novateurs pour le/les District(s)</i>	

*Vérification rapide du nombre de personnes
Formées.*

*Potentiel intérêt pour la ligue de football =>
participation financière !*

En conclusion :

L'analyse de cet outil de formation interactive en E-Learning présente de nombreux avantages.

Nous décidons de lancer les actions suivantes pour amorcer notre projet :

- a. Présenter cette solution à *Francois CHARRASSE* pour obtenir son accord (*D. TCHENQUELA*)
- b. Ecrire aux présidents des autres CDIF ou aux présidents des autres Districts pour effectuer une présentation en Visio, par DIDASK. (*D. TCHENQUELA*)
- c. Organiser la présentation Inter-CDIF + les présidents de District pour présenter le produit (*N. ALMERAS & D. TCHENQUELA*)
- d. Identifier et coordonner les actions pour organiser une réunion en présentiel et en Visio avec les commissions CDIF et leurs responsables. (*D. TCHENQUELA*)
- e. Si la présentation est concluante, obtenir l'accord des autres District(s) pour mutualiser les coûts. (*D. TCHENQUELA*)
- f. Informer et obtenir l'accord de l'IR2F (?)
- g. Informer la ligue de football pour identifier leur intérêt et obtenir un potentiel investissement financier (?)

Parmi les formations listées ci-dessous, il nous faut identifier celle par laquelle nous pourrions commencer. La formation Référent Prévention Sécurité est citée en premier lieu, dans la liste, car son support est déjà constitué.

- Formations FMI clubs
- Formations FMI arbitres
- Formation continue arbitres (lois du jeu, gestion des conflits, Communication, ...)
- Formation TJA
- Formation continue éducateurs (procédés d'entraînement, lois du jeu, Gestion des parents, communication, ...)
- **Formations RPS**
- Formation nouveaux commissaires sur le fonctionnement de l'instance
- Formations club sur les démarches administratives
- Tests théoriques arbitres et rattrapages
- Formation sur protéger vos licenciés (rajout)
- Formation Vivre ensemble dans son club (rajout)
- Sensibilisation sur le barème disciplinaire

Les formations dirigeants proposées par le MOOC devront être en dehors du parcours fédéral des dirigeants, pour ne pas subir un refus de la ligue.

III. Livret des commissaires 2025-2026 (Rôle et mission des commissions & des collègues)

(N. ALMERAS / D. TCHENQUELA)

- Après validation du format du livret des commissaires, le tirage global de 250 exemplaires pour 26 commissions, a été validé par la commission de direction. Ce nombre sera réparti en fonction du nombre des commissaires nommés par commission.
- Nicolas s'est rapproché de l'imprimeur qui nous propose un devis de 135,00 € HT. Aujourd'hui certaines commissions sont constituées de 20 membres et d'autres uniquement de 4. Nous attendrons le mois de juillet pour connaître les commissaires nommés et lancer le nombre d'impression adéquat.

IV. Points sur les formations réalisées sur la saison 2024-2025

Date	Libellé
22/09/2024	Formation FMI arbitre foot à 11 (CDA / CDIF)
03/10/2024	Formation FMI dirigeant
09/11/2024	Formation FMI arbitres auxiliaires CDIF / CDA foot à 11
25/01/2025	Formation FMI arbitres (CDA)
03/02/2025	Formation RPS (CDPME)
15/03/2025	Formation des dirigeantes (Commission des dirigeantes / CDIF)

➤ FMI :

A ce jour, Gérard DELORME est l'unique référent sur la FMI. Il est donc le seul à être en mesure de réaliser ces formations. Depuis peu, D. TCHENQUELA l'assiste, mais ce n'est pas suffisant. Nous proposons de monter un groupe de 3 responsables formateurs susceptibles de remplacer Gérard qui accepte très volontiers de nous transmettre son savoir. Dès son retour, une réunion sera organisée pour ce faire. Une date sur la deuxième quinzaine de juin est à définir (D. TCHENQUELA).

- Formation sur la recherche de financement. Aujourd'hui, cette formation n'est pas certifiante. Il nous faut la construire pour être en mesure d'en réaliser une dans le courant du dernier trimestre 2025. (C. BONNET-ST-GEORGES)
- Nous devons réfléchir au calendrier de formation 2025-2026, que nous pourrions être en mesure de réaliser en présentiel ou en Visioconférence. A ce jour, aucun calendrier n'est construit. Plusieurs propositions :

Vivre ensemble dans son club

- ✓ Accompagner une équipe de U6 à U11
- ✓ Formation FMI (sur la nouvelle version du logiciel, si autorisation) sur l'appui d'une vidéo

- ✓ Réagir face à un conflit
- ✓ Formation RPS (CDPME)
- ✓ Formation sur les violences faites aux femmes et sur les VSS (pour les femmes n'ayant pu suivre la première session. Prochaine session le 25/11/2025. (V. DORFIN). Date à confirmer

V. Points divers

- Définition du budget pour 2025-2026
 - Un point est fait sur le budget 2024-2025. Nous constatons qu'il n'a pas été consommé en totalité. Nous identifierons le reliquat réel avec le trésorier du District pour budgéter nos projets à venir (Réunion des présidents, projet éventuel avec l'Inter-CDIF – constitution d'un guide du nouveau président...). Il nous faut également préciser le budget que nous désirons pour financer les projets de la prochaine saison. Une réponse est attendue par le trésorier avant le 20 juin 2025.
- Reconduction du mandat des commissaires CDIF saison 2025-2026
 - A la demande de François CHARRASSE, chacun d'entre nous doit confirmer ou non sa reconduction de commissaire à la CDIF. L'animateur de la commission exprime le besoin d'accueillir de nouveaux formateurs pour renforcer le groupe, par exemple sur la FMI. Une demande a déjà été faite auprès du comité directeur. En transmettant une réponse par mail à l'animateur, chacun répondra ultérieurement sur son engagement avant le 5 juin. Dernier délai pour la réponse à François, le 11 juin.
 - Proposition est faite de la part de Camille, de constituer des sous-groupes de formateurs par formation.

Fin de la réunion : 19H40

Prochaine réunion le : 12 juin 2025 à 18H30 en Visio

Didier TCHENQUELA
Animateur Commission Départementale d'Information et de Formation
Membre du Comité directeur du District des Hauts-de-Seine

